

LOGO CD3



REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement est complété par le règlement général spécifique des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS de PARTICIPATION

Ouvert à tous et toutes les jeunes du Département des CD03, 15,63 né(e)s en 2004 et après:

- Licencié(e)s dans un Club ou une Association Sportive adhérente aux CD03, CD15 ou CD63 Golf,

Les joueurs (euses) d'autres CD peuvent participer dans la mesure de places disponibles.

INDEX/FORMULE de JEU

3 Catégories de joueuses et 3 catégories de joueurs:

Catégorie 2020	Né(e)s en	Niveau Minimum
U12	2008 et après	35,9
U14	2007-2006	32,0
U16	2005-2004	30,0

Stoke play sur 18 trous

INSCRIPTIONS

Engagement des joueurs sur le mail "guy.delay@wandoo.fr", par leur club, avant le mercredi, 20h, précédant l'épreuve du samedi.

DROIT de JEU

Chaque joueur (euse) devront s'acquitter d'un droit de jeu de 15 euros, à régler au club organisateur.

DEPARTS

Les grilles de départs seront disponibles sur le site du CD 63 le jeudi soir.

SUIVI des PARTIES

Les parties U12 seront OBLIGATOIREMENT suivies. Pour cette catégorie:

Chaque club doit fournir 1 suiveur (euse) par tranche de 3 joueurs (euses) entamée (4 joueurs (euses): 2 suiveurs)

Les noms des suiveurs (euses) devront être communiqués lors de l'inscription des joueurs(euses)

ACCES au TERRAIN

L'accès au terrain sera limité :

- aux joueurs (euses),
- aux suiveurs (euses) des parties officielles ,
- aux autres personnes autorisées par le Comité de l'épreuve.

ATTRIBUTION des POINTS à CHAQUE EPREUVE

Le score retenu sera le **BRUT**.

Un joueur absent (ou disqualifié) lors d'une épreuve se verra attribuer le plus mauvais score réalisé à la dite épreuve.

CLASSEMENT FINAL

Il sera établi, pour chacune d es 6 catégories, à l'issue de la dernière épreuve de la saison, par cumul des scores attribués lors de chaque épreuve de la saison.

En cas d'égalité, les critères suivants seront retenus:

1^{er}: plus grand nombre de victoires

2^{ème}: meilleurs scores cumulés des 3 dernières épreuves, puis sur les 2 dernières..

COMITE d'EPREUVE

Constitué de:

- un représentant du club qui reçoit,
- un représentant du CD63,
- d'un OEC désigné.

RECOMPENSES

A l'issue de la dernière épreuve, les lauréat(e)s de chaque catégorie seront récompensé(e)s.